

Terre comtoise partenaire des pompiers

C'est un partenariat de plus en plus courant pour faciliter la mise à disposition des sapeurs-pompiers. L'officialiser permet de créer un cadre clair en entreprise pour gérer leur absence.

Les pompiers volontaires du Doubs et la société coopérative agricole Terre comtoise, dont le siège social est situé à proximité de l'entrée de l'autoroute à Chemaudin et Vaux, viennent de signer un contrat de partenariat.

Nous avons demandé à chacune des deux parties l'intérêt d'un tel rapprochement.

« Les pompiers, c'est 400 pros mais aussi 2 500 volontaires »

Pour le commandant Patrice Albert, « les pompiers, dans le Doubs, c'est 400 professionnels, mais aussi 2 500 volontaires, employés dans des entreprises, et dont la population a besoin en cas de sinistre. A Terre comtoise (400 salariés dans les 58 sites de la région), ils sont 8, passionnés, qui peuvent être appelés à tel moment. Pour clarifier leurs absences (dont les heures sont récupérées intégralement), il faut un cadre clair ».

« Nous participons à un service à la population »

Pour le Directeur de Terre



Le directeur de Terre comtoise, Frédéric Moine, signe le contrat sous l'œil du président Clément Tisserand.

comtoise, Frédéric Moine : « Nous ne sommes pas des mécènes des pompiers du Doubs. Par contre je vois 2 intérêts à ce contrat. Nous pouvons d'abord bénéficier des compétences de nos employés-pompiers par ailleurs - en faveur d'une sécurité sur place (réanimation, incidents sur sites...). Mais nous participons aussi à un service à la popula-

tion. Et puis il y a l'état d'esprit de nos salariés, biens dans leur tête et qui vivent leur passion dans un cadre défini ».

En présence de Clément Tisserand, président de Terre comtoise, et représentant les agriculteurs adhérents de la coopérative, Frédéric Moine et le commandant Albert ont signé tous les documents correspondants.

400 Terre comtoise compte 400 salariés sur 58 sites dans la région.